

Charte d'utilisation du logo « Facile à lire Bretagne »

Janvier 2018

Le logo « Facile à lire Bretagne » est mis à disposition des collectivités et associations implantées en Bretagne, qui souhaitent identifier un espace correspondant à la démarche « Facile à lire » telle que Livre et lecture en Bretagne la recommande. Il vise à développer un « label » régional qui permettra d'harmoniser la signalétique des différents espaces mis en place. L'utilisation de ce logo est gratuite, libre de droits et de toute contrainte typographique, elle n'est soumise qu'à un engagement « moral » de la structure demandeuse.

La démarche « Facile à lire » est un outil au service des professionnels, dans le champ de la lutte contre l'illettrisme¹ ; Il s'agit de créer des espaces identifiés, à destination d'adultes en difficulté avec la lecture, présentant une sélection d'ouvrages « faciles » adaptés.

Considérant la délibération n°17229 du conseil d'administration de Livre et lecture en Bretagne prise le 17 novembre 2017, chaque première utilisation de ce logo est soumise à la signature de cette Charte par le responsable de la structure demandeuse, afin que Livre et lecture en Bretagne conserve une visibilité sur l'usage du label « Facile à lire Bretagne », et une connaissance des nouveaux espaces créés, en lien avec sa mission d'observatoire régional.

Ce document garantit également que les critères du « Facile à lire » tels que nous le définissons soient respectés dans les espaces où figurera ce label.

Description du logo :



¹ « On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. » (Source : ANLCI)

Le logo « Facile à lire Bretagne », créé par les ateliers rennais Art terre, est composé de trois éléments visuels : un pictogramme représentant un lecteur souriant, et deux éléments textuels (la démarche « Facile à lire » et la dimension régionale « Bretagne », qui évoque en blanc sur fond noir un label breton désormais graphiquement reconnu).

Ces 3 éléments sont indissociables, aucun ne pourra être remplacé, ou supprimé. La seule modification possible est celle de la couleur : le noir peut être adapté graphiquement selon le souhait de la structure demandeuse.

La superposition de ces éléments est déclinée dans deux formats : un logo vertical et un logo horizontal (voir visuels ci-dessus), au choix des structures souhaitant l'utiliser.

Engagement de Livre et lecture en Bretagne :

Livre et lecture en Bretagne s'engage à céder gracieusement les droits d'utilisation du logo « Facile à lire » Bretagne aux structures demandeuses, situées en Bretagne, et qui s'engagent à respecter les critères de la démarche « Facile à lire » telle qu'elle est décrite ci-dessous.

Engagement de la structure demandeuse :

En signant cette Charte, la structure demandeuse s'engage à respecter la mise en place d'un espace « Facile à lire », au cœur d'une démarche globale, telle que Livre et lecture en Bretagne le définit :

- **Installer un espace « Facile à lire » bien identifié** au sein de la bibliothèque, séparé des autres collections, sur un mobilier repérable ;
- **Choisir un emplacement spécifique au sein de l'établissement**, pour une visibilité maximum (espace d'accueil, ou à l'extérieur ou à l'entrée de la bibliothèque par exemple) ;
- **Présenter les ouvrages de face** ;
- **Disposer un minimum de 50 livres dans le fonds « Facile à lire »** (la collection « Facile à lire » peut être tournante et provenir des collections habituelles de la bibliothèque), et renouveler régulièrement cette collection ;
- **Créer une démarche partenariale** : la bibliothèque s'engage à travailler avec les partenaires du champ social de sa collectivité, pour un plus grand succès de cette démarche, notamment auprès de publics ciblés, car éloignés du livre et de la lecture ;
- **Prévoir des temps de médiation / animation particuliers** si possible, pour valoriser cet espace « Facile à lire » et toucher les publics visés (ces médiations peuvent se faire au moment de l'inauguration de l'espace par exemple, ou plus tard, et se renouveler) ;

- **Transmettre régulièrement des éléments (texte et visuels) de communication à Livre et lecture en Bretagne**, pour compléter l'outil créé par Livre et lecture en Bretagne qui recense les espaces « Facile à lire » et permet un partage d'expériences, pour les professionnels intéressés à l'échelle régionale et nationale : le blog dédié (<https://facilealirebretagne.wordpress.com/>).

Contacts :

Pour être accompagné dans la mise en place ou le développement de la démarche « Facile à lire » dans votre structure, n'hésitez pas à contacter :

Christine Loquet, chargée des publics « éloignés » du livre et de la lecture

Livre et lecture en Bretagne

61 bd Villebois Mareuil - 35 000 RENNES

christine.loquet@livrelecturebretagne.fr / 02 99 37 77 58

Pour toute question en lien avec la communication et pour renvoyer par courrier postal ou par mail ce document signé, veuillez contacter :

Mailys Affilé, chargée de la communication

Livre et lecture en Bretagne

61 bd Villebois Mareuil - 35 000 RENNES

mailys.affile@livrelecturebretagne.fr / 02 99 37 77 54

Date :

Lieu :

Pour Livre et lecture en Bretagne,

Pour la structure demandeuse,

Le Directeur,

Qualité du signataire : _____

Mathieu Ducoudray

Nom du signataire _____

Signature :

Signature :